

## JOURNÉE SPÉCIALE D'ÉCHANGES

### INTERVISION – SUPERVISION

### CAS CLINIQUES

### LE SOIN SELON JAMES ET ERICKSON.

*Les participants sont conviés à exposer leurs cas cliniques et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pratique. Sous hypnose, à l'aide d'exercices de mise en situation, les praticiens font eux-mêmes l'expérience de réponses adaptées à leurs patients. Se laisser inspirer par les propositions thérapeutiques de William James et Milton Erickson.*

avec le Dr. Jean-Marc BENHAIEM

**Samedi 26 Mars 2022** : 09h30 – 12h30 / 14h -16h00

**Faculté de Médecine - 91 bd de l'Hôpital, Paris 13**

Si vous désirez participer à cette journée, veuillez nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint accompagné de votre règlement. (Nous n'avons pas prévu d'autres journées semblables pour l'instant...)

Frais d'inscription : **150 euros la journée.**

Prise en charge DPC intégrale et sans avance de frais pour les médecins et chirurgiens-dentistes libéraux et salariés de centres de santé conventionnés **\*page 3**

Dans l'attente du plaisir de vous revoir.

Nous vous adressons nos cordiales salutations.

Le secrétariat A.F.E.H.M.

**INTERVISION – SUPERVISION – CAS CLINIQUES  
LE SOIN SELON JAMES ET ERICKSON**

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : ..... PROFESSION : .....

TEL PORTABLE : ..... **E-MAIL :** .....  
(indispensable)

**Journée de FORMATION :**

- Droits d'inscription tarif individuel : **150 Euros**
- Droits d'inscription prise en charge : **250 Euros**

(Chèque libellé à l'ordre de l'A.F.E.H.M.)

**◆ MODE DE REGLEMENT :**

Le règlement peut s'effectuer

- Par chèque bancaire à l'ordre de AFEHM
- Par virement bancaire :

RIB : 30004 00804 00010338223 36

IBAN : FR76 3000 4008 0400 0103 3822 336

BIC : BNPAFRPPCE

Préciser le nom de l'émetteur afin d'identifier le règlement :

.....

# ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DE L'HYPNOSE MÉDICALE

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 28 376 75 Préfet Région Ile de France

Organisme de Formation certifié QUALIOPI – N°5-0616

## ◆ DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE

**Etablissement**.....

Adresse de Facturation.....

Code postal ..... Ville .....

Tél..... Fax.....

Email.....@.....

OU..

**Organisme de prise en charge** (si OPCA, AGEFOS, FIFPL ou autre).....

Adresse de Facturation.....

Code postal ..... Ville .....

Tél..... Fax.....

Email.....@.....

## \*◆ DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE DPC

**Pour les médecins et chirurgiens-dentistes libéraux et salariés de centres de santé conventionnés** : Prise en charge intégrale (sans avance de frais) et indemnisation DPC.

Sous réserve de votre solde DPC 2022 suffisant et pour les spécialités éligibles au DPC.

Pour plus de détails, contactez Marine au 01 88 33 95 28 ou

[m.charritat@nesformation.fr](mailto:m.charritat@nesformation.fr)

**Pour que votre inscription soit valide, vous devez également faire part de votre inscription au secrétariat AFEHM [secretariat.hypnose@orange.fr](mailto:secretariat.hypnose@orange.fr)**

A.F.E.H.M.

19 AV. FRANKLIN D. ROOSEVELT 75008 PARIS

Tél : 01 42 56 65 65 - Fax : 01 45 61 23 39

Site Internet : [www.hypnose-medicale.com](http://www.hypnose-medicale.com)